

Performance Absolue Vie  
Contrat d'Assurance-Vie

Naturellement  
performant...

100% Internet



[www.performanceabsolue.fr](http://www.performanceabsolue.fr)

# Performance Absolue Vie

## Contrat d'Assurance-Vie

**0%**  
de frais sur  
versement

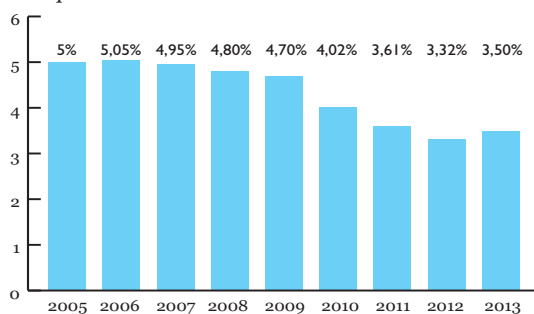
**3,50%\***  
net en 2013

### Donnez toutes les chances à votre placement

Aucun frais sur vos versements : 0% de frais sur contrat.

La sécurité d'un fonds euros performant : Apicil Euro Garanti se place parmi les tous premiers fonds «euros» des contrats proposés par les compagnies d'assurance.

*Apicil Euro Garanti*  
*Historique des performances nettes de frais de gestion, hors prélèvements sociaux*



Une sélection de supports unités de compte choisis chez les meilleurs gérants financiers.

Les avantages fiscaux de l'Assurance-Vie.

### Bénéficiez d'un Service de qualité

Une souscription en ligne en 7 étapes d'une grande simplicité !

Toutes vos informations en ligne en temps réel (mise à jour quotidienne).

Tous vos documents contractuels consultables dans votre «Espace client».

Un logiciel d'évaluation du couple rendement/risque pour vous guider dans votre investissement.

\* Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir

**+20,67%**  
en 5 ans



**Gestion  
en ligne  
intégrale**

## Profitez d'un conseil personnalisé

Sans frais supplémentaire, un Conseiller en Gestion de Patrimoine partenaire de [www.performanceabsolue.fr](http://www.performanceabsolue.fr) vous accompagne dès la souscription et pendant toute la vie de votre contrat.

Vous disposez ainsi d'un conseil de proximité par un professionnel qualifié qui vous aidera à adapter, en permanence, votre contrat à votre situation personnelle, familiale ou fiscale.

Vous profitez d'une offre enrichie de supports exclusivement disponibles auprès des CGP partenaires.

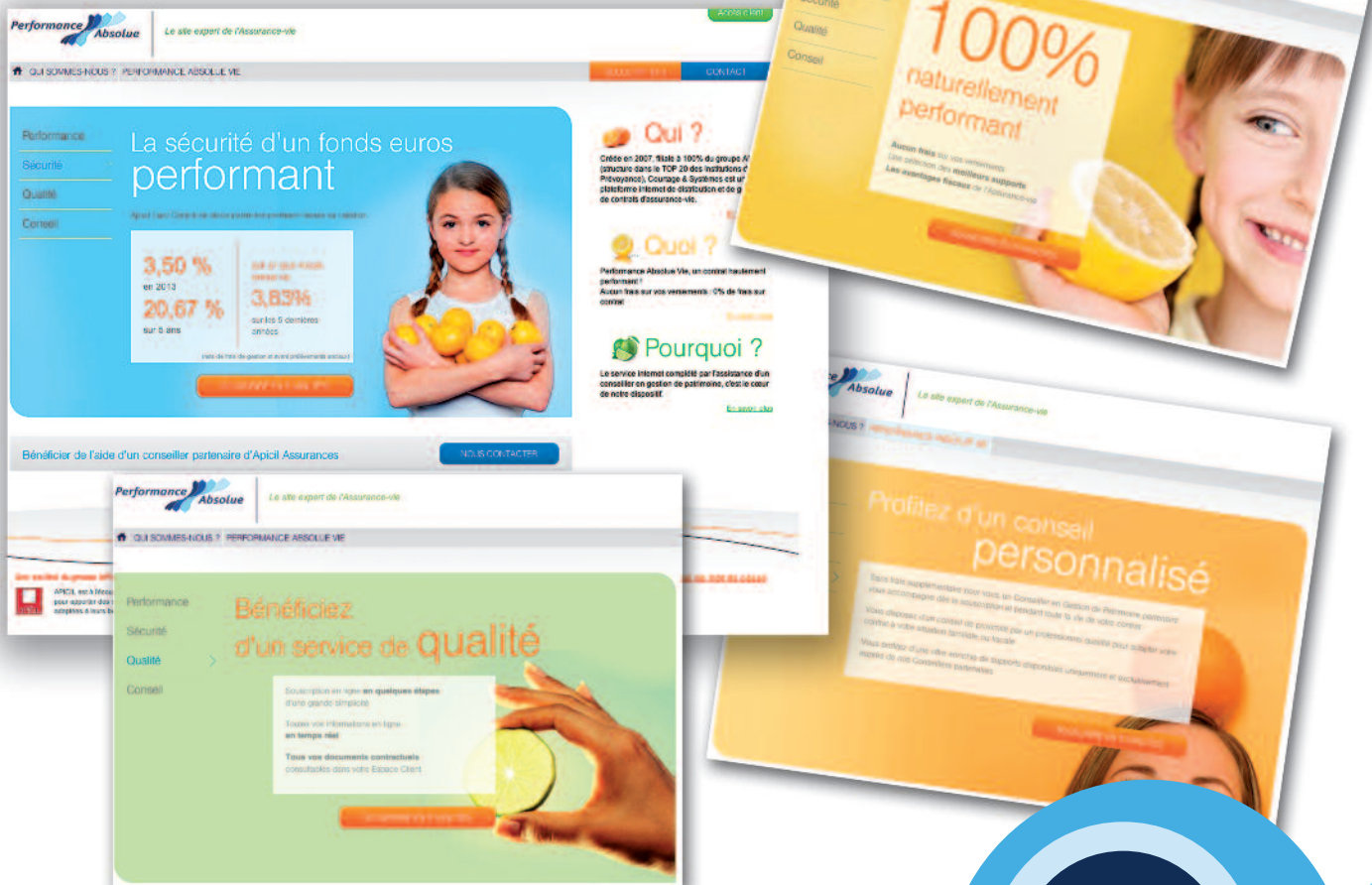
## Intervenez en toute liberté

[www.performanceabsolue.fr](http://www.performanceabsolue.fr) est accessible 24h/24. Vous pouvez ainsi intervenir sur votre contrat sans contrainte et sans délai : effectuer un versement complémentaire, réaliser un arbitrage, demander une avance, modifier vos coordonnées... tout est possible de chez vous !

Laissez-vous guider sur Internet  
[www.performanceabsolue.fr](http://www.performanceabsolue.fr)

Simplicité, facilité,  
réactivité... Et proximité.

Votre Conseiller en Gestion de Patrimoine est toujours là,  
pour vous aider, vous guider et vous éclairer.



Votre conseiller (dénomination, adresse, N° ORIAS)

